

secimavi

SYNDICAT DES ENTREPRISES DE COMMERCE
DU MATÉRIEL AUDIO, VIDÉO ET INFORMATIQUE

RAPPORT ANNUEL — 2026



MARCHÉ
& DONNÉES



RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
& RÉGLEMENTATION



ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
& DURABILITÉ



INNOVATION
& TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE



ADHÉRENTS
& SERVICES



UNE FILIÈRE AU SERVICE DES USAGES



UN RÉSEAU
D'ENTREPRISES
ET PARTENAIRES



DES MÉTIERS
D'EXPERTISE



UNE VOIX
RECONNUE AUPRÈS
DES POUVOIRS PUBLICS



POUR UNE
TRANSITION NUMÉRIQUE
DURABLE

Message du Président



Chers Adhérents,

Ce rapport annuel est, pour moi, particulier. Après quatorze années passées à la présidence du SECIMAVI, l'année 2026 marque la dernière étape de cet engagement avant la transmission de cette responsabilité.

Lorsque j'ai accepté cette fonction, notre ambition était simple : faire du SECIMAVI un syndicat utile, reconnu et capable de défendre efficacement les intérêts des fabricants dans un environnement en profonde mutation. Quatorze ans plus tard, je crois pouvoir dire que cette ambition est devenue une réalité collective.

Au fil des années, notre organisation s'est affirmée comme un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics français et européens, un partenaire écouté des institutions et un espace d'échanges privilégié pour

ses adhérents. Cette reconnaissance n'est pas le résultat d'une seule personne. Elle est avant tout le fruit de l'engagement constant des entreprises membres, des élus du Bureau, des équipes de la FICIME et de tous ceux qui, chaque jour, contribuent à faire vivre notre syndicat.

L'année 2026 illustre parfaitement cette dynamique. Le SECIMAVI s'est pleinement mobilisé sur les grands enjeux qui structurent l'avenir de notre secteur : droit à la réparation, écoconception, passeport numérique des produits, cybersécurité, avenir de la télévision, compétitivité européenne. Dans chacun de ces dossiers, notre objectif est resté le même : défendre une réglementation ambitieuse mais réaliste, fondée sur l'expertise et au service de l'innovation.

Je quitte cette présidence avec une profonde confiance dans l'avenir du SECIMAVI. Notre syndicat est plus représentatif, plus visible et plus influent qu'il ne l'était il y a quatorze ans. Il dispose d'un Bureau engagé, d'adhérents investis et d'une équipe permanente dont le professionnalisme constitue une force reconnue.

Les défis qui attendent notre filière sont nombreux, mais ils sont aussi porteurs d'opportunités. Les transitions écologique, numérique et industrielle continueront de transformer nos métiers. Le SECIMAVI aura un rôle essentiel à jouer pour accompagner ces évolutions et faire entendre la voix des fabricants dans les débats qui façonneront les prochaines années.

Je remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiance pendant ces douze années. Ce fut un honneur de présider ce syndicat et de servir une filière dont je mesure chaque jour la capacité d'innovation, d'adaptation et d'engagement.

Je suis convaincu que le SECIMAVI poursuivra cette trajectoire avec la même exigence et la même ambition au service de ses adhérents et de toute la profession.

Olivier HUMBAIRE

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, likely representing the name Olivier Humbaire.

Table des matières

Édito du Président.....	1
1. L'année en chiffres.....	4
2. Le SECIMAVI en bref.....	5
a. Les adhérents	5
b. Le marché de l'Electronique et de l'IT Grand Public	6
c. Le Bureau 2025-2028	7
3. Une année marquée par un positionnement renforcé	7
a. Poursuite de notre développement.....	7
b. Défendre et soutenir la filière	8
4. Une implication structurante dans les travaux réglementaires	8
a. Les fabricants, acteurs de l'économie circulaire	9
b. Les fabricants, piliers de la numérisation de l'économie française.....	10
5. Un accompagnement des mutations du marché et des technologies	12
6. Une animation dynamique du réseau et des partenaires	13
7. Une ambition intacte pour 2027	14



1. L'année en chiffres

Indicateur	KPIs 2026
Nouveaux adhérents	+2 entreprises
Réunions (Bureau, Club TV...)	13
GT Réparation	4
Webinaires	3
Taux d'ouverture newsletter	47%
Consultations des services FICIME	> 20/an/adhérent

secimavi

2. Le SECIMAVI en bref

a. Les adhérents

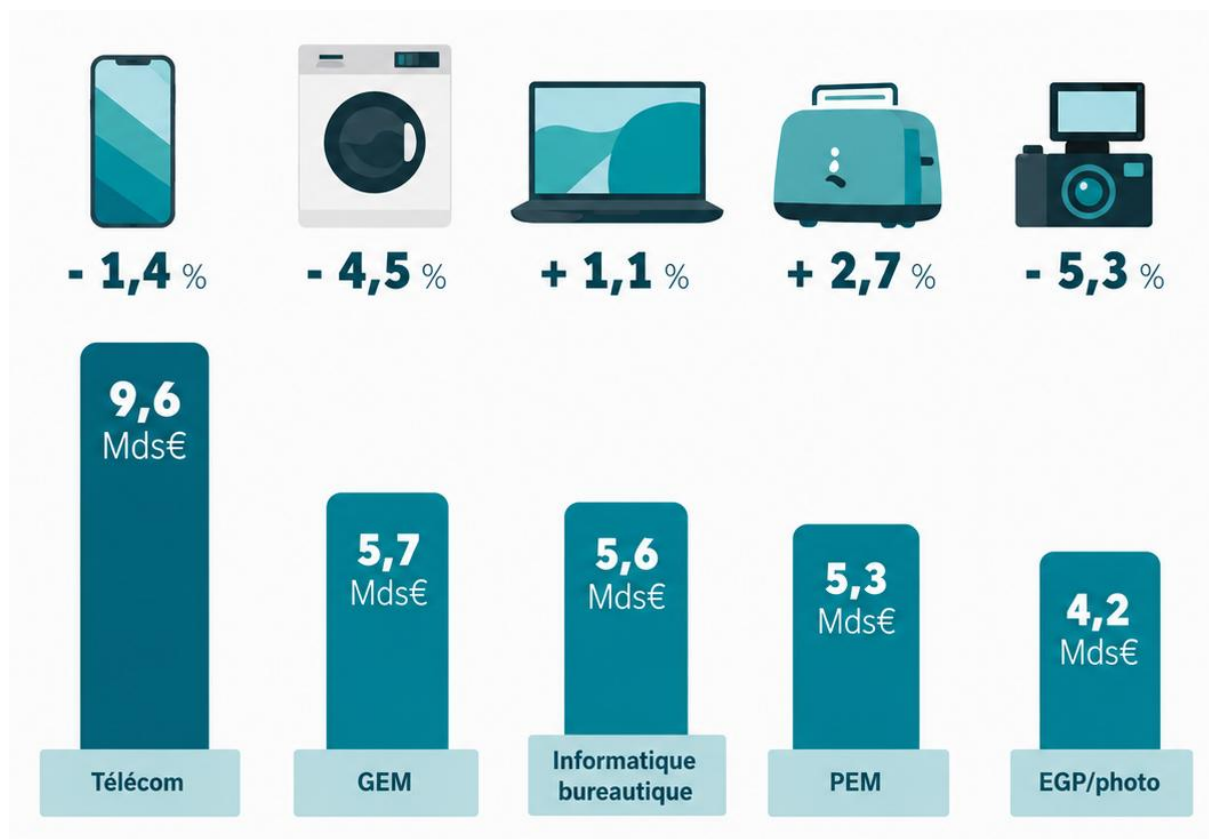
Plus de 35 marques représentées dans tout l'univers de l'électronique et de l'IT grand public



Les adhérents du SECIMAVI comptent parmi les plus grandes entreprises de commerce international d'électronique et d'informatique grand public.

b. Le marché de l'Electronique et de l'IT Grand Public

Selon les données Nielsen IQ, en 2025, le marché des biens techniques a reculé de 1,6% en valeur, pour atteindre 30,1 Mds€ et de 2,2% en volume.



Source : Nielsen IQ

Les segments en croissance en valeur en 2025 (PEM et IT) sont aussi ceux qui ont vu leur volume de vente augmenter sur l'année, à +2,7% et +1,1% respectivement. Mais sur la majeure partie des segments, la demande en berne sur l'année a été partiellement compensée par la hausse des prix moyens de vente, reflétant une tendance à la « premiumisation », déjà perceptible depuis plusieurs années.

Mais le contexte économique et géopolitique va continuer d'influer sur le comportement d'achats sur les prochaines années, y compris via les arbitrages des consommateurs qui veulent de plus en plus combiner innovation et consommation responsable et auxquels les fabricants apportent des solutions adaptées.

secimavi

c. Le Bureau 2025-2028

Lors de son Assemblée Générale Annuelle de septembre 2025, le syndicat a renouvelé la composition de son Bureau désormais constitué de 7 représentants d'entreprises adhérentes:

Cynthia Combarry



Angelo d'Ambrosio



Olivier Dutrieux



Catherine Martial



Olivier Humbaire



Amandine Rogeon



Yalcin Baski



3. Une année marquée par un positionnement renforcé

a. Poursuite de notre développement

Après avoir enregistré 5 nouvelles adhésions en 2024-2025, le SECIMAVI a poursuivi son développement en 2024-2025 et accueilli 2 nouveaux membres.

STRONG

WhiteL.



WhiteL est une PME française qui intervient sur toute la verticale d'une catégorie EGP - du sourcing usine à l'activation rayon. Créée par une équipe de spécialistes passionnés par les technologies grand public, le développement produit et la transformation du retail européen, WhiteL ambitionne de créer des marques fortes, performantes et adaptées aux nouveaux usages des consommateurs.

Strong est une entreprise internationale dont le siège européen est basé en France. L'entreprise développe et commercialise des terminaux dans les verticales Divertissement, Réseaux et Sécurité avec l'ambition de proposer des produits fiables, des services et des solutions technologiques innovantes pour répondre aux besoins de ses clients en matière d'audiovisuel et de connectivité.

b. Défendre et soutenir la filière

Au cours de la période écoulée, le SECIMAVI a poursuivi le développement de son rôle de référence au sein de la filière des fabricants d'électronique grand public et de solutions numériques.

L'action du syndicat s'est inscrite dans un environnement en forte évolution, caractérisé par une intensification des enjeux réglementaires, technologiques et environnementaux.

Dans ce contexte, le SECIMAVI a contribué activement à la structuration des positions de la filière et à la défense de ses intérêts auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes.

4. Une implication structurante dans les travaux réglementaires

Le SECIMAVI s'est fortement mobilisé sur plusieurs dossiers majeurs, notamment :

- les travaux relatifs à la réparabilité et à la durabilité des produits,
- les réflexions sur le dimensionnement et l'évolution du fonds réparation,
- les initiatives européennes liées à l'écoconception et au règlement ESPR.

Cette implication s'est traduite par une contribution active aux consultations, groupes de travail et échanges avec les administrations et partenaires institutionnels.



a. Les fabricants, acteurs de l'économie circulaire

Le SECIMAVI a poursuivi son engagement aux côtés de ses adhérents et des acteurs de la filière en faveur d'une **économie numérique toujours plus responsable et circulaire**.

Dans ce cadre, nous avons activement participé aux réunions des groupes de travail mis en place par le ministère de la Transition Ecologique en vue de **l'extension de l'indice de réparabilité** aux enceintes audio et aux vélos à assistance électrique. Ce travail intense mené sur une courte période a permis d'élaborer, avec les contributions de toutes les parties prenantes, un indice dédié à chacun de ces produits. Nous attendons désormais la signature des textes officiels et leur notification à la Commission Européenne.

En parallèle, nous avons participé au groupe de travail transversal sur les indices de réparabilité et de durabilité, organisé par le Commissariat Général au Développement Durable ; celui-ci a permis de faire le point sur le calendrier et les prochaines étapes ainsi que sur les **modalités de contrôle par la DGCCRF**.

Le syndicat a maintenu des échanges réguliers avec les éco-organismes de la filière REP EEE et l'ensemble des organisations professionnelles concernées dans le cadre de la poursuite du **déploiement du fonds réparation**. La mise en œuvre encore récente de ce dispositif ambitieux qui vise à développer le réflexe de la réparation auprès du grand public mérite un **pilotage attentif** afin d'en mesurer l'efficacité et, si besoin, proposer des mesures correctives. Outre des points d'échanges réguliers, nous avons accueilli l'un des éco-organismes concernés dans une réunion du GT Réparation du SECIMAVI pour partager un point à date du dispositif et échanger, avec nos adhérents, sur les développements envisagés dans les prochains mois.

Nous avons aussi maintenu des contacts réguliers avec d'autres instances dans le cadre de l'évolution du cadre réglementaire de la **réparation**. Nous avons ainsi sollicité le ministre de l'Economie au sujet de la mise en œuvre de l'obligation relative à **l'impression 3D des pièces détachées**, dont le décret d'application a par la suite été notifié à la Commission Européenne. Le SECIMAVI a participé à la contribution soumise par la FICIME dans le cadre de la consultation publique consécutive.

Enfin, le SECIMAVI a contribué, via sa fédération, aux travaux du **Conseil National du Commerce** relatifs à la transposition en droit français de la **Directive sur le Droit à la Réparation**. Ce texte, qui renforce les obligations des fabricants en matière de réparation des produits hors garantie, constitue un levier important de développement futur de la réparation autant qu'une incitation majeure d'évolution du modèle et de l'organisation des fabricants et de leur écosystème.



Nous participons aussi activement aux travaux de **DIGITALEUROPE** sur la réparation et la soutenabilité. Le SECIMAVI assure en effet le leadership du groupe dédié « droit à la réparation » qui assure désormais un suivi de la transposition de la Directive dans les Etats Membres afin de s'assurer de la cohérence des modèles et éviter que d'éventuelles divergences créent des barrières au marché interne ou des difficultés de mise en œuvre par les entreprises. Nous participons aussi aux travaux de l'association européenne sur les suites du Règlement Eco-conception pour des Produits Durables (ESPR) ; le SECIMAVI fait d'ailleurs partie des représentants de DIGITALEUROPE au sein du **Forum Econception**, instance multi-partite créée par l'ESPR chargée notamment d'alimenter les futurs textes réglementaires relatifs aux exigences horizontales de réparabilité, aux exigences horizontales d'incorporation de matière recyclée, au passeport numérique des produits, et que les autres Actes Délégués issus de l'ESPR qui couvriront à terme tous les produits mis sur le marché européen. C'est dans le cadre des travaux sur les exigences de réparabilité que le SECIMAVI et DIGITALEUROPE ont rencontré la **DG Environnement de la Commission Européenne**, à l'été 2026.

L'ensemble de ces sujets sont notamment suivis au sein du Groupe de Travail Réparation mis sur pied par le SECIMAVI.

b. Les fabricants, piliers de la numérisation de l'économie française

Le syndicat et ses adhérents prennent part aux échanges et réflexions de leur écosystème sur **l'impact des technologies numériques sur la société** afin d'informer les pouvoirs publics sur les problématiques des fabricants mais aussi apporter leur regard spécifique sur les grands enjeux de la **transition numérique et environnementale**.

A ce titre, nous avons répondu à de nombreuses consultations publiques des administrations et autorités indépendantes de notre filière. Ainsi, nous avons porté la voix des fabricants dans le cadre des consultations publiques du ministère de la Culture, de l'ARCOM et de la Commission Européenne quant à **l'avenir du média télévisuel** et la possible révision de la **Directive Services de Médias Audiovisuels**.

Dans ce cadre, notre syndicat a défendu une vision d'une télévision en profonde mutation, mais qui conserve un rôle central à condition d'accompagner son évolution technologique. Nous estimons essentiel de préserver la TNT en raison de ses atouts d'universalité, de gratuité, de résilience et de souveraineté, qui en font un parfait complément des autres plateformes de diffusion. Pour ce faire, nous estimons indispensable d'engager sa modernisation afin de maintenir son attractivité et de renforcer l'expérience utilisateur.



S'agissant de la Directive SMA, nous avons appelé à maintenir les équilibres et principes existants- tels que la neutralité technologique et l'absence de responsabilité des acteurs purement techniques que sont les fabricants- afin d'en garantir l'efficacité. Le SECIMAVI appelle à une plus grande convergence au niveau européen des règles de visibilité renforcée des Services d'Intérêt Général afin de limiter l'impact sur les terminaux de la fragmentation en cours au sein du Marché Unique.

S'agissant des **Services d'Intérêt Général** toujours, le SECIMAVI a contribué à la consultation publique de l'ARCOM lancée en juin 2026.

Par ailleurs, notre syndicat s'est aussi exprimé dans le cadre de la consultation publique de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la Distribution de la Presse concernant l'extension du périmètre de données collectées dans le cadre de son enquête « **Pour un Numérique Responsable** ». Si l'enquête annuelle de l'ARCEP apporte un éclairage important et toujours plus détaillé de l'impact du numérique sur l'environnement, il nous semble essentiel que cet exercice de collecte s'appuie sur des retours d'expérience des acteurs de terrain, dont le SECIMAVI porte la voix.

Nous avons aussi contribué à la consultation publique de l'ARCEP sur les « **Enjeux relatifs aux futures attributions de fréquences mobiles en Hexagone** ». En effet, les prochaines années seront marquées par l'échéance de nombreuses licences et autorisations d'exploitation du spectre hertzien, dans les secteurs télécoms et audiovisuel. Par ailleurs, les Conférences Mondiales des Radiocommunications de 2027 et 2031 ont été identifiées comme des jalons importants dans l'histoire du spectre- en particulier la bande 470-694 Mhz utilisée par la TNT- , dans un contexte d'usages et de besoins exponentiels confrontés à une ressource rare. Dans ce contexte, le SECIMAVI milite pour un partage équitable de la ressource entre les différents secteurs, afin de permettre un développement proportionné des différents usages numériques, au bénéfice de tous les pans de la société.

Le SECIMAVI a aussi alimenté la réponse de la FICIME à la consultation de la Commission Européenne organisée dans le cadre de la révision du **Nouveau Cadre Législatif** (NCL/ NLF) européen et des travaux préparatoires au futur « **Acte Produit Européen** » (attendu pour fin 2026). L'ambition de cette réforme est de **simplifier les procédures, mettre à jour l'architecture juridique** pour s'adapter à l'évolution des chaînes de valeur (reconditionnement, passeport numérique, marquage CE, responsabilité des différents acteurs économiques...), **améliorer la cohérence** entre les différents secteurs et garantir des conditions de **concurrence équitable** pour renforcer la compétitivité européenne.



Le SECIMAVI a ainsi confirmé son rôle d'interlocuteur technique autant que stratégique de premier plan, en apportant une expertise fondée sur une compréhension fine des réalités industrielles.

5. Un accompagnement des mutations du marché et des technologies

Le syndicat a poursuivi ses travaux d'analyse et de structuration sur plusieurs autres sujets structurants pour la filière :

- développement du **marché de la réparation et du reconditionné** et clarification des enjeux associés,
- suivi des évolutions technologiques et réglementaires (avenir de la télévision, usages numériques),
- mobilisation des acteurs autour des **transformations du retail et des comportements consommateurs**.

Depuis 2021 et la proposition initiale de mise en place de la Commission Européenne relative à l'ESPR, le SECIMAVI est particulièrement investi dans le suivi des futurs **Passeports Numériques des Produits**. Cet outil de traçabilité dans la chaîne de valeur, dont les fabricants seraient les premiers responsables dans la mise en œuvre, promet de véritablement **mettre le numérique au service de la transition écologique** de la filière. Pour autant, sa mise en œuvre opérationnelle constituera un défi majeur pour les organisations concernées, nécessitant que toutes les parties prenantes soient, dans un premier temps, informées des orientations retenues et puissent contribuer à la réflexion collective puis, dans un second temps, soient accompagnées dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif et de leurs obligations.

C'est dans ce cadre que le SECIMAVI a contribué à la création d'un groupe de travail dédié au Passeport Numérique des Produits (DPP) afin d'échanger avec ses adhérents sur ce dossier.

En parallèle, nous poursuivons notre monitoring de l'actualité relative au **Cyber Resilience Act**, avec le soutien de notre fédération. Ce texte européen renforce les obligations des acteurs de la chaîne de valeur des produits connectés- à commencer par les fabricants- en termes de cybersécurité qui doit devenir « by design » de la conception au recyclage et inclure des dispositifs de vigilance, d'alerte et de correction. C'est donc toute la chaîne de valeur et les process qui sont impactés. Compte tenu de la complexité du sujet, mais aussi de l'impact sur le cadre réglementaire existant- en particulier la Directive RED que le CRA modifie



substantiellement- de nombreux textes complémentaires sont attendus, que nous relayons auprès des adhérents pour qu'ils soient préparés au plus tôt.

Enfin, dans le domaine de **l'écoconception, premier levier de la transition écologique** des produits, le syndicat est notamment impliqué dans les travaux de révision de l'Acte Délégué relatif aux **écrans d'affichage numériques**¹ engagés au sein du Forum Ecoconception.

Ces travaux contribuent à **renforcer la capacité d'anticipation et d'adaptation** des adhérents dans un environnement en mutation rapide.

6. Une animation dynamique du réseau et des partenaires

Le SECIMAVI a également poursuivi ses actions d'animation et de valorisation de la filière :

- Participation aux travaux et réflexion de nos partenaires
- Mobilisation d'intervenants de référence issus de l'écosystème économique et technologique,
- Développement des partenariats avec les acteurs de l'analyse de marché.

Le SECIMAVI était par exemple présent à la troisième édition du **Forum réparation** organisé par l'ADEME. Le syndicat a par ailleurs participé aux réunions organisées par l'agence dans le cadre de l'Observatoire du Réemploi et de la Réutilisation et du Comité de Suivi de l'étude « Formation des réparateurs en France » ; par notre participation à ces instances, nous rappelons le rôle que jouent les fabricants dans la filière des produits électroniques durables, au travers de l'écoconception mais aussi de la réparation et du reconditionnement. Par exemple, selon l'Observatoire du Réemploi-Réutilisation², 28% des tonnages réemployés-réutilisés dans le secteur des Equipements Electriques et Electroniques le sont par des metteurs en marché, soit presque autant que les acteurs du Réemploi-Réutilisation non-ESS.

Nous contribuons par ce biais à la structuration d'un écosystème dynamique et résilient, dont le socle doit être un constat partagé et des objectifs cohérents et atteignables.

Nous participons aussi à la promotion des actions de nos adhérents au travers de partenariats tel que celui qui nous lie depuis 2024 avec la REuse Economy Expo, salon qui s'est imposé comme l'évènement incontournable des solutions pour le réemploi.

¹ C'est-à-dire les TV, écrans et moniteurs

² <https://observatoire-reemploi-reutilisation.ademe.fr/produits>

secimavi

Pour son édition 2026, le salon a accueilli le Président de la République et un Conseil de planification écologique délocalisé, qui lui a donné une résonance particulière.

Le Président de la République sur le salon REuse Economy Expo



En 2026, nous avons aussi noué des partenariats avec des organisateurs de salons dédiés aux technologies et à l'électronique à l'étranger, tels que Taiwan Trade³ et le Hong-Kong Trade Development Council⁴.

Enfin, au travers de notre partenariat avec la société Nielsen IQ, nous permettons à nos adhérents de disposer régulièrement d'éclairages sur les tendances marché.

Ces initiatives ont permis de consolider le rôle du syndicat comme **lieu d'échange, de réflexion et de projection stratégique pour ses membres**.

7. Une ambition intacte pour 2027

Au cours de la période écoulée, le SECIMAVI a pleinement affirmé son positionnement comme **un acteur clé d'influence, d'expertise technique et d'animation de la filière des fabricants**, au cœur des enjeux réglementaires et des transformations du marché.

Il continuera d'agir en ce sens en 2027, afin de soutenir l'activité et la visibilité de ses adhérents, dans un contexte toujours aussi mouvant.

³ Organisateur de salons tels que Computex/Innovex

⁴ Organisateur du HKTDC Hong-Kong Electronics Fair et d'ElectronicAsia entre autres

secimavi